

COLLECTION
M E D I D R O I T

VOLUME 1

Guide pratique
de

l'Expertise Médicale

RÉPARATION JURIDIQUE

DU DOMMAGE CORPOREL

JOSEPH FLASAQUIER



le generaliste

LA GAZETTE
médicale

MD 470

1900,00

OUVRAGES ÉDITÉS PAR
LA GAZETTE MÉDICALE ET LE GÉNÉRALISTE

Directeur des Publications : Médical et Généraliste

GUIDE PRATIQUE
DE
**l'expertise
médicale**

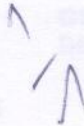
Réparation juridique du dommage corporel

Dr Joseph Flasaquier

Cet ouvrage tient compte des données les plus récentes au moment de sa publication. Tout lecteur doit cependant, sur le plan médico-légal, tenir compte des éventuelles erreurs et/ou omissions, et des possibles modifications des textes législatifs actuellement en vigueur.



ISS 524



SOMMAIRE

Préface.....I
Introduction.....III
L'EXPERT MÉDICAL.....1
 L'Expert Médecin Judiciaire.....1
 L'Expert Médecin de compagnie d'assurances.....3
LA COLLÉGIALITÉ.....5
LES JURIDICTIONS.....8
 Le Tribunal de Police.....8
 Le Tribunal de Grande Instance.....8
 Le Tribunal pour Enfants.....9
 Le Tribunal Administratif.....9
 La Cour d'Assises.....9
LA PROCÉDURE.....10
LES PARTIES.....13
 Les demandeurs.....13
 Les défendeurs.....13
 Les intimes.....13
LES DIRES.....14
LA LOI BADINTER.....15
LE FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE.....17
LA TRANSACTION.....19

SECRET MÉDICAL ET EXPERTISE.....	21
Expertise médicale judiciaire.....	21
Médecin traitant.....	22
Médecin-Expert de compagnie.....	23
LA MISSION D'EXPERTISE.....	24
Mission type.....	25
Mission en aggravation.....	26
LA DÉSIGNATION DE L'EXPERT.....	27
En expertise judiciaire.....	28
En expertise de compagnie d'assurances.....	28
L'expertise en arbitrage amiable.....	29
ASSISTANCE À EXPERTISE.....	30
LE RÔLE DU MÉDECIN TRAITANT.....	32
LE MÉDECIN DE RECOURS.....	35
LA CONTESTATION DU RAPPORT DE L'EXPERT.....	37
LA RÉCUSATION DE L'EXPERT.....	39
LES CERTIFICATS MÉDICAUX.....	41
Le certificat initial.....	42
Les certificats de prolongation.....	43
Le certificat de consolidation.....	43
Le certificat de guérison.....	44
Le certificat d'aggravation ou de rechute.....	45
Le certificat pour coups et blessures volontaires.....	45
LES DOSSIERS MÉDICAUX.....	47
L'ÉTAT ANTÉRIEUR.....	49
L'ORGANISATION DE L'EXPERTISE.....	51
LE DÉROULEMENT DE L'EXPERTISE.....	53
L'INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL.....	59
Incapacité temporaire totale.....	59
Incapacité temporaire partielle.....	60
Incapacité temporaire personnelle.....	60
LA CONSOLIDATION.....	61
LA GUÉRISON.....	63
L'INCAPACITÉ PERMANENTE PARTIELLE.....	65
LE PRETIUM DOLORIS.....	68
LE PRÉJUDICE ESTHÉTIQUE.....	72
LE PRÉJUDICE D'AGRÉMENT.....	74

LE PRÉJUDICE SCOLAIRE.....	76
LE PRÉJUDICE SEXUEL.....	78
LE PRÉJUDICE OBSTÉTRICAL.....	79
LA TIERCE PERSONNE.....	80
L'INCIDENCE PROFESSIONNELLE.....	82
LES RÉSERVES À FORMULER.....	83
LES PRÉVISIONS.....	85
LA RÉDACTION DU RAPPORT.....	87
Première page.....	88
Rappel des faits.....	88
Documents consultés.....	89
Antécédents.....	89
Doléances.....	89
Examen clinique.....	89
Discussion.....	90
Conclusions.....	91
LE RAPPORT DE CARENCE.....	92
LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE.....	93
L'EXPERTISE EN RESPONSABILITÉ MÉDICALE.....	98
LES HONORAIRES.....	100
LES BARÈMES.....	102
ANNEXES.....	105
Copie d'une lettre de mise en œuvre pour une expertise.....	107
Copie de Jugements rendus par un Tribunal de Police.....	109
et par un Tribunal de Grande Instance.	
Copie d'un Arrêt rendu par une Cour d'Appel.....	121
Copie d'un rapport médical dans un cas non compliqué, avec lésions initiales légères et uniques.....	127
Copie de trois rapports médicaux dans une même affaire complexe, ayant évolué sur cinq ans, et s'étant terminé par un arbitrage médical amiable.....	131
GLOSSAIRE.....	151
BIBLIOGRAPHIE.....	159
INDEX.....	163

*Dans cet ouvrage le Dr Joseph Flasaquier,
Expert de longue date près la Cour d'Appel d'Orléans,
dévoile les mille et un détours de l'expertise médicale judiciaire.*

*Le but de cet ouvrage, fruit de vingt-cinq années
de pratique quotidienne des expertises en droit commun,
est de donner aux Médecins Experts,
aux Magistrats, aux Avocats, aux Membres des professions juridiques,
aux Compagnies d'Assurances,
mais aussi aux Médecins Généralistes ou Spécialistes,
des notions à la fois simples
et complètes sur les obligations et servitudes du Médecin -Expert.
Ce guide pratique précise l'organisation et le déroulement
d'une expertise médicale, qu'elle soit judiciaire
ou de Compagnie d'assurances,
et la rédaction du rapport d'expertise.*

le généraliste

LA GAZETTE
médicale